

**LA TRIBUNE
DU COMMISSAIRE
N° 130**

Directeur de la publication :
Nathalie SKIBA

Éditeur :
TCP MEDIA DIFFUSION
Tour Gambetta
1 et 2, square Henri Regnault
Appt 163 – 92400 COURBEVOIE

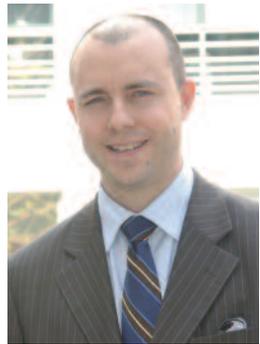
Crédit photos :
Syndicat des Commissaires
de la Police Nationale

Rédacteur en chef :
Emmanuel ROUX

Conception et impression :
Guivarch l'imprimerie
6, rue Guynemer
22190 PLÉRIN
Tél. : 02 96 79 87 77
IMPRIM'VERT*

Dépôt légal :
à parution

N° CPPAP :
0 517 S 06954



Toutes les grandes structures ont besoin, pour fonctionner, d'un équilibre entre mouvement et stabilité. Il en va ainsi pour la Police Nationale, qui doit tout à la fois s'adapter en permanence au monde qui l'entoure, mais également conserver une cohérence stratégique et organisationnelle.

Les observateurs attentifs de la vie policière sur le long terme ne peuvent que constater la capacité de notre Institution à suivre les évolutions sociétales, respecter les attentes d'une population sans cesse plus exigeante à son égard, moderniser ses modes d'action, de pilotage et de contrôle.

Les policiers mesurent très bien cette demande qui leur est adressée, notamment les services de formation qui sont mis en demeure d'accompagner ces bouleversements conceptuels et méthodologiques, sans parler des personnels engagés sur le terrain qui doivent réinventer leur quotidien de manière quasi frénétique.

J'aime souvent à comparer, à opérer un parallèle entre l'organisation des transports publics et la sécurité publique. Quel serait l'état de la circulation et des transports en commun si, tous les ans, les grandes priorités stratégiques étaient fondamentalement remises en cause : un an pour le tramway, puis six mois en faveur du bus, suivis d'un an et demi de promotion des modes tels que le vélo ou la voiture électrique, pour revenir ensuite au tramway...? Le chaos !

Et cependant, c'est le régime que l'on impose à la Police Nationale, puisque faute d'une réflexion sociétale en profondeur, au profit d'une stratégie nationale d'adhésion collective, les gouvernements successifs s'attachent à remodeler structures et priorités au gré des modes.

La mission d'investigation est très représentative de ce phénomène : la Police Nationale ajuste en permanence son fonctionnement pour s'adapter aux phénomènes délinquants, mais dans le même temps la procédure pénale est transformée en profondeur, sans aucune considération pour l'impact que cela occasionne dans les services. Réforme pénale, réforme de la garde à vue, réforme de l'accès au dossier, réforme de la géolocalisation... Les semaines récentes ont mis à l'agenda des réformes qu'il faudrait des années à intégrer, comme il faudrait des années pour basculer d'une priorité "bus" à une priorité "train".

La matière judiciaire reste cependant un des pôles d'excellence de la Police Nationale, ainsi que nous avons voulu l'illustrer dans les articles du dossier de cette Tribune du commissaire. Prenons garde à ne pas casser cet outil formidable placé au service de la sécurité de nos concitoyens, en paralysant son action ou en brisant la motivation de ses personnels.

L'autre grand domaine d'activité de la Police Nationale, celui qui structure notre pays, la Sécurité Publique, est également l'objet de l'attention de cette Tribune, par un article "témoignage" d'un jeune DDSP, Nicolas BOUFERGUENE, qui analyse finement les conditions d'exercice de ses fonctions après 18 mois d'exercice. Nul doute que beaucoup s'y reconnaîtront, dans ses grandeurs et ses servitudes, mais également que les pistes de réforme qu'il préconise retiendront l'attention des décideurs.

Deux sujets d'actualité composent également cette Tribune, le premier sous la plume de notre collègue Éric PLAISANT, détaché au sein de la Direction Générale de l'Aviation Civile, sur le thème de la sûreté dans son champ de compétence, et de l'intérêt pour un commissaire de police d'y apporter son expertise. Le second article est rédigé par le commissaire divisionnaire honoraire Marc RACINE, qui nous présente son expérience et sa vision de l'intelligence économique.

Je vous invite également à lire avec attention l'article de notre jeune collègue Fabrice NAVARRO, qui porte un regard très moderne sur une question chargée d'histoire, celle des valeurs de la Police Nationale.

Enfin, alors que l'enjeu de parité entre femmes et hommes a trouvé un fondement législatif, traduit au sein de notre Ministère et de la Police Nationale une traduction très concrète par la rédaction du "Protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au Ministère de l'Intérieur", dont le SCPN est bien évidemment signataire, Céline BERTHON et Amandine MATRICON, nous livrent un focus sur l'association "Femmes de l'Intérieur" dont elles sont membres.

Entre actualité et enjeux nationaux stratégiques, rédigée par de très jeunes commissaires et des jeunes... retraités, portant sur le terrain judiciaire et les cieux de l'aviation civile, cette Tribune n°130 répond à son ambition d'être le lien entre les tou(te)s commissaires de police, au service du débat et de la réflexion sur toutes les questions relevant de la Sécurité Intérieure.

Le Secrétaire Général
Emmanuel ROUX

